

## SEANCE DU 1<sup>er</sup> juin 2021

Le Conseil municipal lors de sa séance du 1er juin 2021 :

### **- CNPE BELLEVILLE SUR LOIRE – DEMANDE AUTORISATION RELATIVE A L'EVOLUTION DES PRESCRIPTIONS CONCERNANT PRÉLEVEMENTS ET REJETS**

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exploité et en avoir délibéré estime ne pas être compétent en la matière et par conséquent, ne peut pas rendre un avis sur les modifications des installations du CNPE de Belleville sur Loire.

### **- AVENANT POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RESTAURANT COMMUNAL**

Le conseil municipal, à l'unanimité **DECIDE** de conclure l'avenant suivant avec l'entreprise VFGCI Rue Albert Einstein – Bâtiment 45 ZAC Port Sec Nord 18000 BOURGES dont le marché initial a été conclu le 12/03/2020 pour un montant de 60 786.44 € HT. Lot 11 : Chauffage – Ventilation - Plomberie : Avenant n° 1 qui a pour objet la prise en compte des travaux complémentaires et supprimés ; Plus-value de 1 494.52 € HT, nouveau montant du marché 60 786,44 €. Marché initial du 12/03/2020 – montant HT : 59 291.92 €

### **- FINANCES : DECISION MODIFICATIVE**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité **VALIDE** la décision modificative comme énoncée ci-dessous.

#### **- Fonctionnement Dépenses**

Chapitre 014 compte 739221 FNGIR	34 298.00 €
Chapitre 023 Virement à la section Investissement	- 34 298.00 €

#### **- Investissement Dépenses**

Chapitre 020 Dépenses Imprévues d'investissement	- 34 298.00 €
--	---------------

#### **- Investissement Recettes**

Chapitre 021 Virement de la section de Fonctionnement	- 34 298.00 €
---	---------------

### **- DEMANDE ARRACHAGE HAIE**

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré donne leur autorisation pour l'arrachage de la haie d'un particulier afin qu'il la remplace par une clôture.

### **DEMANDE DECOUPAGE PARCELLE - ECHANGE**

Une administrée a proposé un redécoupage entre les parcelles AB 324 et AB 76 en vue d'un échange avec la commune qui va acheter la parcelle concernée. Madame le Maire rappelle que la commune n'est pas encore propriétaire, la signature étant prévue prochainement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** de ne pas prendre de décision avant que l'achat des parcelles ne soit acté et demande le report à un ordre du jour ultérieur.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Madame le Maire informe :

- Des candidats aux élections départementales souhaitent rencontrer les élus en mairie le jeudi 17 juin à 18h30 ;

- Organisation des bureaux de vote aux élections départementales et régionales qui auront lieu à la salle polyvalente ;
- Point sur les travaux du restaurant communal ;
- Rendez-vous pris pour le contrôle des microstations du restaurant communal et de la salle des fêtes ;
- Point sur l'avancée des travaux de la fibre.